



## Procès-verbal de la 63ème ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES 2025

Lundi 8 décembre 2025 à 20h00,  
restaurant du Téléski à Tramelan

Le Président Benoit Bracelli salue l'assemblée composée de 36 actionnaires. Il se réjouit de la bonne participation prouvant ainsi l'intérêt des actionnaires à la société.

Il souligne la présence des représentants de la commune de Tramelan, représentée par les conseillers municipaux André Ducommun et Christophe Gagnebin ainsi que du Ski-Club Tramelan représenté par sa présidente Myriam Steinegger.

65 actionnaires sont présents ou représentés ce qui correspond à 942 actions sur un total de 3000.

26 actionnaires se sont excusés, la liste peut être obtenue sur demande.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Nomination d'un scrutateur
2. Approbation du procès-verbal de la 62ème assemblée générale ordinaire
3. Rapport du Président Benoit Bracelli
4. Rapport du Caissier Brian Vuilleumier et lecture du rapport de l'établissement fiduciaire
5. Approbation des comptes et décharge au Conseil d'administration
6. Conseil d'administration, démission d'un membre
7. Informations du Conseil d'administration
8. Divers

### 1. Nomination d'un scrutateur

Gilbert Graber accepte de fonctionner comme scrutateur.

### 2. Lecture du procès-verbal de la 62ème assemblée générale ordinaire

Le PV de la 62ème assemblée générale ordinaire de 2024 était, comme mentionné sur la convocation, sur le site internet de la société. Aucune remarque sur son contenu n'étant formulée, le PV est accepté à l'unanimité.

### 3. Rapport du Président Benoit Bracelli

Tout d'abord, le Conseil d'administration et moi-même, nous vous remercions pour votre présence toujours nombreuse à notre assemblée générale qui démontre l'intérêt porté à notre société.

## **Bilan 2024-2025**

En ce qui concerne l'ouverture de notre station, après les 6 jours de la saison 22-23 et les 2 petits jours de la saison 23-24, l'année passée nous avons été ouverts 11 jours.

Ces 11 jours ont été idéaux car pendant les fêtes de fin d'année avec une ouverture le 24 décembre et nous avons pu skier jusqu'au samedi 4 janvier.

J'ai entendu que ce serait la première fois que le téléski avait été ouvert sans arrêt entre Noël et nouvel-an. Mais nous n'avons pas les moyens de le vérifier à moins de dépouiller les 62 journaux d'exploitation.

Nous avons enregistré plus de 37'000 montées réalisées par plus de 5'000 clients dont 1200 clients Magic Pass.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires sur cette période de 62'000.-.

## **Pool Chasseral et Magic Pass**

En ce qui concerne notre Pool Chasseral, il va s'agrandir prochainement avec l'arrivée du Bike Park de Valbirse dans notre groupement de stations. Ils ont également déposé une demande d'adhésion au Magic Pass qui sera traitée lors de la prochaine Assemblée de janvier 2026. Leur adhésion devrait être effective pour le Magic Pass 2026-27. Cela signifie que nos produits communs tels que les cartes à points, abonnements Pool ou les cartes 6 jours enfants seront également valables chez eux.

Les Prés D'Orvin ont également montré un intérêt à se rapprocher de nous mais pas encore d'adhésion prévue à ce jour.

Les B&S ainsi que les Prés d'Orvin ont un projet de Bike Park dans leurs cartons. Ces projets sont déjà plus ou moins avancés.

Le canton a d'ores et déjà annoncé qu'il n'octroierait pas plus de 3 concessions pour des Bike Park pour le Jura Bernois. Cette décision clôt le débat pour nous mais de toute manière, cette solution était peu réaliste dans notre station car beaucoup de propriétaires terriens différents et pas de nouvelles pistes (ski ou VTT) autorisées dans nos forêts.

Dernière information de nos partenaires, les Bugnenets/Savagières inaugurent, encore ce mois, leur nouvelle installation d'enneigement artificiel sous la forme d'une usine à neige de la taille d'un container et qui sera en capacité de produire l'enneigement de leur installation du Petit-Marmet. Ces installations sont capables de produire de la neige dès 12 degrés.

## **Entretien**

Suite à un incident entre notre dameuse et notre motoneige, celle-ci a dû être remplacée.

Nous avons eu la chance de trouver une motoneige d'occasion au Mont-Crosin pour un prix intéressant.

La dameuse a également dû être réparée et nous avons pu compter sur des personnes disponibles qui ont travaillé d'arrache-pied pour la remettre en état. Encore un grand merci à eux.

## **Buvette**

Au sujet de la gérance de la buvette, nous l'avions confié à M. Laurent Tschanz et sa compagne Vilma suite au départ de l'ancien gérant en novembre 2024. Cette collaboration, qui avait bien débutée, s'est malheureusement terminée fin octobre de cette année suite à un différend entre eux et le conseil d'administration.

Entre autres de ses griefs envers le CA, Laurent nous a accusé de ne pas l'avoir soutenu tout au long de la collaboration avec le téléski.

Nous tenons, le conseil d'administration et moi-même, à éclaircir quelques points :

1. En aucun cas nous n'avons pas soutenu le tenancier dans sa gestion de la buvette. Nous avons à plusieurs reprises, accepter de les soutenir, que ce soit financièrement ou matériellement par des entretiens ou remplacement. Martin a également eu des contacts réguliers avec eux afin de répondre au mieux à leurs demandes.

2. Nous les avons dédommagés pour les nettoyages effectués lors de leur entrée et qui étaient effectivement nécessaires.
3. Nous avons fait tout notre possible pour les soutenir dans les démarches avec les autorités afin d'obtenir les autorisations d'ouverture et ce malgré le fait qu'ils ne soient pas en possession de la patente de restaurateur.
4. Suite aux rénovations de la buvette entreprises avec notre autorisation mais sans engagement financier de notre part, nous avons finalement accepté de les dédommager et de payer les matériaux.
5. Suite à ses différents refus de signer notre contrat, le couple n'a jamais payé de loyers.

Concernant la grande fête organisée sur le parking au mois d'octobre, à aucun moment, le tenant ne nous avait informé du caractère de soutien au téléski de cette manifestation et de sa volonté d'utiliser notre image.

Il avait simplement proposé de nous reverser une partie du bénéfice de la soirée du samedi.

Nous n'étions également pas tenus au courant de l'ampleur de la manifestation ni des diverses demandes à nos propres sponsors en soutien à celle-ci. Tout cela a été organisé à notre insu et malgré nos demandes répétées de distancer la société téléski de cette manifestation.

Nous l'avons également à maintes reprises mis en garde quant au risque de perte financière.

C'est de sa propre initiative et sans notre consentement que M. Laurent Tschanz a organisé sa manifestation. Il a utilisé l'image et le nom de la société Téléski Tramelan SA et ce malgré nos demandes et courriers recommandés. Cette manifestation s'est évidemment terminée avec une perte. Les tenants ont choisi de jeter l'éponge. Malgré ce qu'ils ont affirmé dans leurs communications, nous ne pouvons en aucun cas être tenu responsable de ce fiasco.

Heureusement, dans toute cette affaire, tout n'est pas négatif. En effet, grâce à eux nous avons pu obtenir une autorisation d'ouverture de la buvette à l'année et non plus liée au fonctionnement du téléski. Ce qui la rend beaucoup plus attractive pour un tenant. De plus, elle a également eu droit à un coup de jeune et ce n'est pas plus mal.

Nous avons pour la saison à venir un nouveau gérant en la personne de M. Romain Boissy, un grand merci à lui.

### **Foire de Tramelan**

En 2025, le téléski a à nouveau participé à Tram'l'en fête en partenariat avec le Ski-club.

Nous avons à nouveau pu compter sur l'aide de nombreuses personnes, membres du CA, employés ou simplement amis du téléski pour nous donner un coup de main au service, au montage ou au démontage.

Le succès a à nouveau été au rendez-vous et nous avons à nouveau enregistré un bénéfice.

Nous continuerons à participer à la foire sous cette forme.

### **Actions TTSA**

Pour information et si des personnes souhaitent soutenir notre société, il est possible d'acquérir des actions TTSA à leur valeur nominale de 100.-

De plus, dans le cas d'héritages ou autre, il est préférable de transmettre les actions dans la famille ou à une connaissance que de les transmettre à la société. En effet, une SA ne peut légalement pas détenir plus de 10% de son capital-actions. Ce capital étant de 3000 actions et en en possédant à ce jour 270, nous sommes déjà proche de cette limite.

### **Conseil d'administration**

Il y a eu plusieurs changements au sein du CA :

Comme déjà annoncé l'année dernière, Aline et Fred Lauber ont souhaité se retirer du conseil. Aline avait déjà été remplacée par Mme Virginie Allimann.

Quant à Frédéric, il a été remplacé par M. Yannick Ladoué qui a déjà œuvré cette année. Bienvenue et merci à lui. M. Danilo Tedeschi a souhaité se retirer du conseil d'administration mais va continuer de fonctionner en tant que responsable d'exploitation. Il ne sera pas remplacé.

Quant à moi, j'ai également informé le conseil de ma décision de démissionner du CA au plus tard à l'été 2026.

Nous sommes à la recherche de mon remplaçant. Avis aux amateurs...

#### **Remerciements**

Je remercie encore une fois ce soir toutes les personnes qui de près ou de loin œuvrent pour notre téléski, que ce soit comme employés, pistards, dameurs ou mes collègues du conseil d'administration.

#### **4. Rapport du Caissier Brian Vuilleumier et lecture du rapport de l'établissement fiduciaire**

Le rapport est lu à l'assemblée par Martin Gyger :

La saison écoulée 2024/2025 s'est clôturée avec **11 jours** d'ouverture contre **2 jours** la saison précédente.

Le bilan a augmenté de **68'677 francs** et se monte à **425'484 francs**. Les liquidités ont augmenté de **65'496 francs** et principalement en lien avec le prêt de la commune de Tramelan, pour se solder à **128'396 francs**. Les autres créances et actifs transitoires pour **26'586 francs** se composent en grande partie de produits à recevoir et des primes d'assurances payées d'avance. Les immobilisations représentent **270'502 francs**. Les investissements de l'exercice sont composés par l'achat d'une motoneige d'occasion pour **3'500 francs** et des rénovations effectués sur la dameuse pour **4'132 francs**.

Au passif, les fonds étrangers se montent à **194'731 francs** avec une augmentation de **77'010 francs** constitués principalement par les prêts des communes, des décomptes du Pool Chasseral et du Magic Pass ainsi que par des factures et décomptes reçus après le bouclage du 30 juin 2025. Un prêt remboursable sans intérêt de **70'000 francs** a été octroyé par la commune de Tramelan.

Les fonds propres ont diminué du montant de la perte de l'exercice, soit de **8'333 francs** pour se solder à **230'753 francs**. A noter à ce jour une perte reportée cumulée pour un montant de **70'536 francs** ainsi qu'un capital-actions de **300'000 francs**.

Le compte de résultats est composé par les produits d'exploitation qui se chiffrent à **137'540 francs**, composés principalement des encaissements des ventes et des remboursements relatifs au Magic Pass pour **124'934 francs**, des produits publicitaires pour **9'150 francs** et des produits divers pour **8'802 francs**, diminués par la TVA due et des commissions.

Les charges salariales et charges sociales se chiffrent à **38'275 francs**. A noter que le conseil d'administration a renoncé à toute indemnité forfaitaire.

Les autres charges d'exploitation représentent **95'485 francs** et sont principalement composées par des charges de locaux pour **7'386 francs**, les frais d'entretien de réparation et de remplacement pour **29'030 francs**, les assurances et taxes pour **9'552 francs**, les charges d'énergie pour **16'825 francs** et les charges diverses d'administration et informatique pour **29'157 francs**, les charges de publicité pour **1'799 francs** et les autres charges d'exploitation pour **1'736 francs**.

Il faut encore déduire du bénéfice d'exploitation qui se monte à **3'780 francs**, les amortissements pour **9'132 francs**, les charges et produits financiers pour **509 francs**, des charges exceptionnelles pour **2'400 francs** et des impôts pour **72 francs**, ce qui génère une perte pour la saison de **8'333 francs**.

La dernière valeur fiscale nette des actions du téléski est de **39.90 francs**.

Le caissier reste à disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le rapport de l'établissement fiduciaire, Gastroconsult, disponible sur demande, est lu à l'assemblée par son auteur Jean-Louis Donzé.

## **5. Approbation des comptes et décharge au Conseil d'administration**

L'assemblée approuve les comptes et donne ainsi décharge au Conseil d'administration.

## **6. Conseil d'administration, démission d'un membre**

Comme déjà mentionné, Danilo Tedeschi a souhaité démissionner du Conseil d'administration mais conserve sa fonction de chef d'exploitation.

Comme mentionné par le Président, Yannick Ladoué a déjà œuvré cette année en remplacement de Fred Lauber en tant que chargé de communication.

## **7. Informations du Conseil d'administration**

Yannick Ladoué fait part de son rapport à l'assemblée :

En tant que chargé de la communication, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel des actions menées durant la dernière saison, marquée par des efforts soutenus pour renforcer la visibilité de notre station et consolider notre attractivité auprès de différents publics.

### **1. Activités de communication durant l'ouverture des installations**

Durant cette fenêtre d'exploitation de **11 jours en décembre 2024**, nous avons misé sur une communication dynamique et participative afin de maximiser l'impact de cette courte période.

#### **Concours photos – “Vivez la station”**

En collaboration avec le restaurant, plusieurs concours photos ont été organisés sur les réseaux sociaux, permettant aux participants de gagner des repas gratuits.

##### **• 112 participants**

- Une belle mobilisation locale et régionale
- Une mise en avant efficace du restaurant et de la station
- **+350 nouveaux abonnés toutes plateformes confondues**

Ces concours ont permis d'attirer de nouveaux visiteurs, de faire connaître la station auprès d'un public plus large et de renforcer notre présence digitale. Aujourd'hui, il est évident que nous ne pouvons plus nous passer des réseaux sociaux ; c'est pourquoi des efforts particuliers ont été investis dans ce domaine.

### **2. Partenariats – Un atout pour la visibilité et la stabilité**

Cette année marque :

- **10 ans de partenariat avec le Pool Chasseral**
- **9 ans avec Magic Pass**

#### **Chiffres clés de Magic Pass**

- Pour la saison 2024-2025, Magic Pass a vendu **197 152 abonnements** — une hausse de 9,5% par rapport à l'année précédente.
- Le Magic Pass s'est largement développé : pour l'édition 2025/2026, il donne accès à **près de 100 stations** (hiver + été), réparties en Suisse, en France et en Italie.
- Parmi ces stations, on trouve désormais **9 domaines skiables français** pour l'hiver 2025/2026.
- L'intégration de domaines français montre que Magic Pass traverse les frontières ce qui peut bénéficier à notre station en termes de visibilité transfrontalière et de touristes venant de France.

Ces collaborations jouent un rôle clé dans la stabilité financière et l'attractivité de la station. Elles nous permettent de maintenir une communication cohérente, largement relayée par ces partenaires reconnus au niveau régional et national.

### **3. Sponsors – Renouvellement et diversification**

Nous avons réussi à **renouveler la quasi-totalité des sponsors**, ce qui témoigne d'un soutien solide malgré une conjoncture économique difficile. Il reste toutefois **deux emplacements disponibles sur les panneaux de la buvette**.

Les difficultés rencontrées cette année sont notamment liées à la **fête d'octobre**, durant laquelle les organisateurs ont sollicité plusieurs de nos partenaires habituels, entraînant quelques incompréhensions.

Pour attirer de nouveaux sponsors, nous mettons désormais en avant :

- Le ski, évidemment
- Mais aussi les **promenades**, l'attrait du **camping-car**
- Et le fait que le **restaurant est ouvert toute l'année**, garantissant une visibilité annuelle et non saisonnière

Cette stratégie vise à élargir notre base de soutien et à diversifier les retombées pour nos partenaires.

#### **4. Préventes – Un moment fort de proximité**

Les préventes se sont déroulées les **28 et 29 novembre** dans une ambiance chaleureuse. Thé et vin chaud ont été servis aux familles des communes de **Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan**, permettant un contact direct et convivial. Nous tenons à remercier les communes pour leur participation active.

Résultats :

- **104 personnes** ont profité de l'offre remboursement d'une partie de leur MP de CHF 110.00
- **26 abonnements "6 jours Pool Chasseral"** ont été vendus, CHF 60.00 au lieu de CHF 138.00

Ces journées ont été l'occasion de renforcer le lien avec la population locale et d'encourager la fidélisation.

#### **5. Médias & Relations presse**

Cette année, la station a bénéficié d'une visibilité médiatique importante :

- **TéléBilingue** et le **Journal du Jura** sont venus à plusieurs reprises pour réaliser des interviews portant sur l'avenir des stations de basse et moyenne altitude.
- Les reportages sont disponibles sur notre site web.
- Nous avons également participé à la **Journée du Tourisme** organisée par Grand Chasseral Tourisme le **25 mars à Lajoux**, un événement précieux pour renforcer nos liens avec les acteurs du tourisme régional.

Cette exposition médiatique contribue significativement à positionner Tramelan comme une station active, engagée et consciente des enjeux climatiques et touristiques actuels.

#### **6. Site web – Une nouvelle vitrine moderne**

Le site internet a été entièrement refait cette année.

Le nouveau site – **www.teleski-tramelan.ch** – est plus clair, plus moderne et mieux adapté aux attentes des visiteurs. Il constitue désormais un outil essentiel pour la communication, les informations pratiques et la promotion des activités.

#### **Conclusion**

Durant cette saison 24/25, la communication a permis de maintenir une présence active, de renforcer la visibilité de la station et de consolider les liens avec nos partenaires, sponsors et communes.

Les réseaux sociaux, les médias et le site web jouent désormais un rôle central dans notre stratégie et les résultats obtenus montrent que ces efforts portent leurs fruits.

Je remercie toutes les personnes et institutions qui contribuent à cette dynamique, et me réjouis de poursuivre le développement de la communication du Téléski Tramelan SA pour les années à venir.

Merci à toutes celles et ceux qui font battre le cœur de ce petit coin de paradis... avec ou sans neige, avec ou sans remontées en marche !

#### **8. Divers**

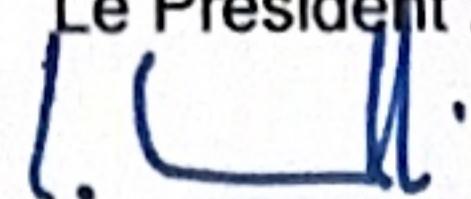
La discussion est offerte aux actionnaires présents.

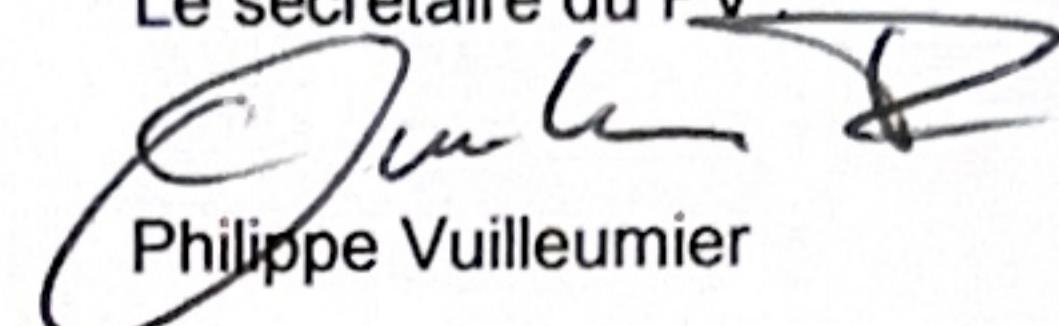
Myriam Steinegger, Présidente du Ski-Club Tramelan revient sur la fête du village, Tram'l'en fête, du mois de juin, où le SCT et TTSA ont collaboré et ont partagé les bénéfices. Une ambiance sympathique est constatée et les nombreux bénévoles sont vivement remerciés.

André Ducommun au nom du Conseil municipal de Tramelan remercie le Conseil d'administration et tous ceux qui participent au fonctionnement de la société pour le bien de la population. Il précise que les écoles ne feront pas de semaines de sport mais plutôt des jours en fonction des conditions.

Martin Gyger, à la suite de la décision du Président de quitter son poste, comprend cette situation en ajoutant que la charge de travail ajoutée aux contraintes professionnelles impacte sur la vie familiale.

Sans autres interventions, la séance est levée à 20h42.

Le Président :  
  
Benoit Bracelli

Le secrétaire du PV :  
  
Philippe Vuilleumier

Annexes : (disponibles sur demande)

Comptes et bilan 2024-2025

Rapport Gastroconsult du 1<sup>er</sup> décembre 2025

Liste des excusés